

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date 09-août-2022 Date de révision 09-août-2022 Numéro de révision 1

d'émission

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identificateur de produit C-90247818-002\_PGP\_CLPR7\_EUR

FAIRY PROFESSIONAL DETERGENT AUTO LAVAGE LIQUIDE VAISSELLE Nom du produit

Forme du produit Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Recommended use Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Aucune information disponible Groupe d'utilisateurs principaux SU 22 - Usages professionnels Gel/liquide pour lave-vaisselle Catégorie de produit

Catégorie d'utilisation PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Fabricant FRANCE 119 Farmol S. p. A. Verdella 3 Procter & Gamble France S.A.S. 163 quai 24040 Comun Nuovo, BG Italy

Aulagnier – 92665 Asnières Cedex

(France)

Tel. 0800 900 251 (pour utilisateurs

professionnels)

BELGIQUE ET LUXEMBOURG PROCTER & GAMBLE DCE byba/sprl -Belgium Distr. Div. - Temselaan 100 🕒 1853 Strombeek-Bever (Belgique) Adresse postale: PROCTER & GAMBLE DCE bvba/sprl - Belgium Distr. Div. - Boîte postale 81 – 1090 Bruxelles (Belgique) Tél: 0800/15178 (pour utilisateurs

professionnels)

Tél: 0800/12545 (pour consommateurs)

Courriel: FRANCE: service.france@pgprof.com BELGIQUE / LUXEMBOURG: customerservice@pgprof.com

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail customerservice@pgprof.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence France: N° d'appel d'urgence Orfila - +33 (0) 1 45 42 59 59

> Belgique: Centre Antipoison - Tél: +32 (0) 70/245.245 Luxembourg: Centre Antipoison - Tél: (+352) 8002-5500

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Rèalement (CF) n° 1272/2008

Regiernent (GE) II 1272/2000	
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 - (H314)
Corrosif pour les métaux	Catégorie 1 - (H290)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P260 - Ne pas respirer les vapeurs

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

#### Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public. Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disponibilité du grand public.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Il n'y a aucune substance présente en concentration égale ou supérieure au seuil règlementaire pour la déclaration > 0,1% qui relève de la définition des perturbateurs endocriniens confirmés selon un règlement de l'UE.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Chemical name	Numéro CAS	Weight-%	Numéro d'enregistre ment REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE)	Limite de concentratio n spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
			REAGIT		nº 1272/2008 [CLP]	, ,		
Sodium Hydroxide	1310-73-2	10 - 20	01-21194578 92-27	215-185-5	Met. Corr. 1(H290) Skin Corr. 1A(H314) Eye Dam. 1(H318)	Eye Irrit. 2 :: 0.5%<=C<2 % Skin Irrit. 2 :: 0.5%<=C<2 % Skin Corr. 1B ::	-	-

\_\_\_\_\_\_

					2%<=C<5% Skin Corr. 1A :: 5%<=C<100 %	
Tetrasodium Etidronate	3794-83-0	1 - 5	01-21196479 55-23	Acute Tox. 4 (Oral)(H302) Eye Irrit. 2(H319)		-

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë Aucune information disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. (Consulter un médecin en cas de

symptômes).

**Contact oculaire** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

> minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Contact avec la peau

Consulter un médecin en cas de symptômes. Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation. Interrompre l'utilisation du produit.

EN CAS D'INGESTION :. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement Ingestion

un médecin ou un centre antipoison.

de premiers secours

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux et/ ou respiration sifflante. Rougeur. Gonflement des tissus. Démangeaisons. **Symptômes** 

Éternuements. Sécheresse. Douleur. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale,

nausées, vomissements et diarrhée. Sécrétion excessive. Céphalées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Incendie majeur

Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

\_\_\_\_\_

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucun(e) en particulier. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

spécial pour le personnel préposé à de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

la lutte contre le feu

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Prudence! Matière corrosive.

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du

déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Mettre la substance absorbée dans des récipients pouvant fermer.

Méthodes de nettoyage

Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure. Petites quantités de déversement de liquide :. Déversement important :. Confiner la substance déversée, pomper dans des récipients adaptés. Éliminer cette matière et son récipient en prenant

toutes les précautions d'usage, et conformément aux réglementations locales.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

d'hygiène

Remarques générales en matière

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et

immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Agents détergents/lavants et additifs.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition

LIQUIDE VAISSELLE

Chemical name	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Sodium Hydroxide	-	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL 4 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 2.0 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Chemical name	Cyprus	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Sodium Hydroxide	-	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
Chemical name	France	Allemagne	Allemagne MAK	Grèce	Hongrie
Sodium Hydroxide	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	-	-	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m³ STEL: 2 mg/m³
Chemical name	Irlande	Italie	Italie REL	Lettonie	Lituanie
Sodium Hydroxide	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	-	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
Chemical name	Luxembourg	Malta	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Sodium Hydroxide	-	-	-	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>
Chemical name	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Sodium Hydroxide	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	-	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Chemical name	Suède	Suisse	Royaume-Uni	Israel - Occupational Exposure Limits - TWAs	Turquie
Sodium Hydroxide	NGV: 1 mg/m <sup>3</sup> Bindande KGV: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m³ STEL: 2 mg/m³	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	-	-

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) À long terme.

	<del>,</del>			
Chemical name	Travailleur - cutanée,	Travailleur – inhalation,	Travailleur – cutanée,	Travailleur – inhalation,
	long terme - systémique	long terme –	long terme – locale	long terme – locale
		systémique		
Sodium Hydroxide	-	-	-	1 mg/m³
Tetrasodium Etidronate	48 mg/kg bw/day	16.9 mg/m <sup>3</sup>	-	10 mg/m <sup>3</sup>

Chemical name	Consommateur – orale, long terme – locale	Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique	Consommateur – cutanée, long terme – locale et systémique
Sodium Hydroxide	-	1 mg/m³	-
Tetrasodium Etidronate	-	10 mg/m³	-

Chemical name	Consommateur – orale, long	Consommateur – inhalation,	Consommateur – cutanée,	
	terme – systémique	long terme – systémique	long terme – systémique	
Tetrasodium Etidronate	2.4 mg/kg bw/day	4.2 mg/m³	24 mg/kg bw/day	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Chemical name	Eau douce	Eau de mer	Déversement intermittent
Tetrasodium Etidronate	0.096 mg/L	0.01 mg/L	-

Chemical name	Sédiments d'eau	Sédiments	Usine de	Terrestre	Air	Oral(e)
	douce	marins	traitement des			
			eaux usées			
Tetrasodium Etidronate	193 mg/kg	19.3 mg/kg	58 mg/L	14 mg/kg soil dw	-	-
	sediment dw	sediment dw	-			

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Gants de protection.

Porter un vêtement de protection approprié. Protection de la peau et du corps

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des veux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter tout contact avec la

peau, les yeux et les vêtements. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et

immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher que du produit non dilué atteigne les eaux de surface.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide État physique Aspect Liquide Couleur incolore

Odeur plaisante (parfum).

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Melting point / freezing point Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas d'ébullition

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Sans objet. Cette propriété n'est pas d'application

pour les produits liquides

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Flash point

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition

73.9 - 74.7 °C

Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

pН

**Dynamic viscosity** Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Hydrosolubilité

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau

Aucune donnée disponible

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Coefficient de partage Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Densité relative

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Non disponible. Cette propriété n'est pas

d'application pour la sécurité et la classification de

ce produit

Caractéristiques des particules

Granulométrie Distribution granulométrique Aucune information disponible Aucune information disponible

#### 9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Stabilité

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Possibilité de réactions

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hazardous decomposition products Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif par inhalation. (d'après les composants). En cas d'inhalation de gaz/émanations toxiques, peut provoquer toux, étouffement, céphalées, vertiges et faiblesse pendant plusieurs heures. Risque d'œdème pulmonaire avec oppression poitrinaire, dyspnée, bleuissement de la peau, chute de la tension artérielle et accélération du rythme cardiaque. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire

toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.

**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque de graves lésions des yeux. (d'après les composants). Corrosif pour les yeux et

peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Corrosif. (d'après les composants). Provoque des brûlures.

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des brûlures. (d'après les composants). En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut provoquer une douleur brûlante et intense dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhées de sang veineux. Risque de diminution de la tension artérielle. Apparition possible de taches marronâtres ou jaunâtres autour de la bouche. Le gonflement de la gorge peut provoquer dyspnée et étouffement. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 2,234.80 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 9,360.80 mg/kg

#### Informations sur les composants

Chemical name DL50 par voie orale		DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium hydroxide (Na(OH))	&&	&&	&&
Phosphonic acid,	= 990 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg bw (OECD 402)	-
P,P'-(1-hydroxyethylidene)bis-,	- <del>-</del> · ·		

sodium salt (1:4)		

Chemical name	Cancérogéni cité	•	Lésions oculaires	,	Toxicité pour le développem ent	Espèce	Mutagénicité	Espèce
Sodium Hydroxide	-	-	Y (OECD 405)	-	-	-	-	-

Chemical name	Toxicité pour la reproduction	 Corrosion/irritatio n cutanée	Espèce	Sensibilisation	Espèce
Sodium Hydroxide	-	Υ	_		-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques. Aucun effet indésirable

connu sur le fonctionnement des sites de traitement des eaux en utilisation normale.

Toxicité pour le milieu aquatique

Contient 0.00162 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Chemical name	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Sodium hydroxide	-	LC50: =45.4mg/L (96h,	-	40.4 mg/L (Ceriodaphnia
(Na(OH))		Oncorhynchus mykiss)		sp.; 48 h)
Phosphonic acid,	-	200 mg/L (OECD 204;	> 250 mg/L	527 mg/L (OECD 202;
P,P'-(1-hydroxyethylidene		Oncorhynchus mykiss;	(Photobacterium	Daphnia magna; 48 h)
)bis-, sodium salt (1:4)		72 h)	phosphoreum; 0.5 h)	

Toxicité chronique

Chemical name	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité envers d'autres organismes
Tetrasodium Etidronate	-	60 mg/L (OECD 204; Oncorhynchus mykiss; 14 d)	6.75 mg/L (EPA 66013-75-009; Daphnia magna; 28 d)	sludge; 11 d)	NOEC: 960 mg/kg soil dw (Read across data on (1-hydroxyethylidene) bisphosphonic acid, sodium salt; OECD 207; Eisenia fetida; artificial soil; 14 d)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

. or orotarioo ot aogradamito				
Chemical name	Essai de biodégradabilité facile (OCDE 301)	Dégradation abiotique par hydrolyse	Dégradation abiotique par photolyse	Biodégradabilité
Tetrasodium Etidronate	22.87% BOD5*100/COD; ISO 5815; 5 d	-		6.7 % (Read across data on Etidronic acid; guideline not indicated; Iowa Farm Soil; CO2 evolution; 119 d)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Chemical name	Coefficient de partage	
Tetrasodium Etidronate	-3	

Chemical name	Coefficient de partage octanol/eau	Facteur de bioconcentration (BCF)
Tetrasodium Etidronate	-3 (OECD 107)	71

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Chemical name		log Koc	
	Tetrasodium Etidronate	16610 L/ka	

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Chemical name	Évaluation PBT et vPvB		
Sodium Hydroxide	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne		

s'applique pas Tetrasodium Etidronate La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

Aucune information disponible.

endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Les codes de déchets/désignations de déchets ci-dessous sont conformes au CED. Les déchets doivent être livrés à une entreprise d'élimination des déchets homologuée. Tenir les déchets à l'écart des autres types de déchets jusqu'à leur élimination. Ne pas rejeter les déchets du produit à l'égout. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Emballages vides non nettoyés besoin des mêmes considérations d'élimination que l'emballage rempli. Pour le traitement des déchets, voir les mesures décrites à l'article 8. Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de

déchets selon EWC/AVV

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses

15 01 10\* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés

par de tels résidus

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro UN ou numéro UN1719

d'identification

14.2 Désignation officielle de

transport de l'ONU

8

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM), 8, II Description

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales A3, A803

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les Remarque:

quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN1719

d'identification

14.2 Désignation officielle de

transport de l'ONU

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM)

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM)

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM), 8, II

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274 N° d'urgence F-A, S-B

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucune information disponible

Remarque:

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les

quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

RID

14.1 Numéro UN ou numéro UN1719

d'identification

14.2 Désignation officielle de LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM)

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM), 8, II

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274 Code de classification C5

<u>ADR</u>

14.1 Numéro UN ou numéro UN1719

d'identification

14.2 Désignation officielle de LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM)

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM), 8, II Description

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274 Code de classification C5 Code de restriction en tunnel (E)

ADN

14.1 Numéro UN ou numéro UN1719

d'identification

14.2 Extended proper shipping LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM)

name

UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXIDE DE SODIUM), 8, II Description

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Polluant marin Non réglementé

Code de classification C5 Étiquette(s) de danger 8 Quantité limitée (LQ) 1 L Équipements nécessaires PP. EP

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

**Allemagne** 

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII) Règlement (CE) n° 648/2004 (règlement relatif aux détergents) Classification et procédure employées pour appliquer la classification à des mélanges selon le Règlement (CE) 1272/2008 [CLP] Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

Chemical name	Substances soumises à restrictions	Substances soumises à autorisation	
	selon REACH, Annexe XVII	selon REACH, Annexe XIV	
Sodium Hydroxide	75.	-	

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans obiet

**UE - Biocides** 

Recommandations du CESIO Le ou les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de

biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les

données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités

compétentesdes États membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la

demande d'un fabricant de détergents

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce mélange

conformément au règlement REACH

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul

Date d'émission : 09-août-2022

Date de révision 09-août-2022

Informations supplémentaires Les sels énumérés à la section 3 sans numéro d'enregistrement REACH sont exemptés,

sur base de l'Annexe V

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité